



Stratégie de communication sur les programmes européens Bilan - Plan d'action 2015

INTRODUCTION :

Conformément au Règlement n°1303/2013 du Parlement européen et du Conseil du 17 décembre 2013, les activités d'information et de communication présentées dans le présent bilan ont été mises en œuvre dans le cadre de la stratégie de communication des programmes européens 2014-2020 en Lorraine, élaborée par l'Autorité de gestion et déclinée dans un plan d'action pour 2015.

Ces deux documents ont été préparés de manière collaborative, en associant les partenaires régionaux. Ils ont été approuvés par les membres du Comité de suivi, lors de sa séance du 8 juin 2015.

Le plan d'action 2015 s'inscrit dans la phase de lancement des programmes européens.

LES ACTIVITES D'INFORMATION ET DE PROMOTION :

1. Lancement du portail www.europe-en-lorraine.eu

Principal outil d'information sur les opportunités de financement des programmes européens mobilisables en région, le site www.europe-en-lorraine.eu a été mis en ligne le 20 janvier 2015. Il est le fruit d'un long travail de préparation, dont les premières réflexions ont été initiées dès 2013.

Fin 2014, le nom de domaine « europe-en-lorraine », jusqu'alors utilisé par le site consacré aux fonds européens pour la période 2007-2013, a été transféré à la Région, nouvelle Autorité de gestion.



Conformément aux exigences de transparence et au principe d'égal accès des porteurs de projet, le site www.europe-en-lorraine.eu propose une présentation détaillée des programmes régionaux FEDER, FSE et FEADER, accessible par tous et construite autour des rubriques suivantes :

- Les dispositifs
→ **Rubrique « Les Aides »**
- Les interlocuteurs
→ **Rubrique « Les contacts des Aides »**
- Les éléments liés à la vie des programmes :
 - Les appels lancés dans le cadre des programmes (appels à projets, appels à propositions, appels à coopérations etc.)
→ **Rubrique « Les actualités »**
 - Les documents soumis à l'approbation du Comité de suivi
→ **Rubrique « Espaces documentaires »**
- Les informations pratiques pour accéder aux aides FEDER, FSE ou FEADER
→ **Rubrique « Les programmes européens / Comment ça marche »**

Le site Internet offre également d'autres services :

- Un moteur de recherche permettant d'identifier les dispositifs européens mobilisables par programme (incluant le PO FEDER-FSE, le PDR FEADER, les programmes INTERREG et les principaux programmes sectoriels), par type de public ou encore par domaine d'action.
→ **Accès depuis la page d'accueil ou bien directement à partir de [ce lien](#).**
- Les coordonnées des interlocuteurs de chaque programme
- L'actualité des programmes
- Les ressources en ligne etc.
- Un formulaire de contact pour toute demande de renseignement

Le site Internet est actualisé chaque semaine, notamment sa rubrique consacrée aux actualités.

Son déploiement a été l'une des actions d'information majeures en 2015.

Les statistiques d'utilisation du 20 janvier (date de mise en ligne du site) au 31 décembre 2015 :

Sessions 18 348	Utilisateurs 11 611	Pages vues 61 568
Pages / session 3,36	Durée moyenne des sessions 3min18	Pourcentage de nouvelles sessions 63,02 %

Les pages les plus consultées en 2015 :



2. Les réunions d'information sur les programmes européens

Ces actions viennent en complément de l'accompagnement des opérateurs lorrains par les services de la Région dans la mobilisation des financements européens, et notamment du travail quotidien effectué par les services instructeurs dans le cadre des programmes régionaux FEDER-FSE et FEADER.

Dans ce cadre, l'objectif de l'Autorité de gestion est double :

- Faire connaître les programmes régionaux FEDER-FSE et FEADER, leurs règles, leurs procédures.
- Encourager une meilleure utilisation de l'ensemble des financements européens mobilisables par les acteurs locaux, par le biais d'actions multiprogrammes (incluant les programmes régionaux, les programmes sectoriels et Interreg).

Les réunions d'information organisées par l'Autorité de gestion en 2015 :

- 29 avril 2015 à Tomblaine : Réunion technique de présentation des modalités d'aides en faveur de la rénovation énergétique des logements sociaux.
→ En partenariat avec ARELOR et la Caisse des Dépôts et de Consignation
- 15 octobre 2015 à Metz (matin) : Réunion d'information sur les programmes INTERREG (volets A, B et C) pour les acteurs de l'éducation et de la formation
→ En partenariat avec l'Université de Lorraine
- 15 octobre 2015 à Metz (après-midi) : Réunion d'information sur les programmes INTERREG (volets A, B et C) pour les acteurs de la recherche et de l'innovation
→ En partenariat avec l'Université de Lorraine, la CCI Lorraine, le CNRS et l'INRIA.
- 2 novembre 2015 à Metz : Réunion d'information sur les programmes INTERREG (volets A, B et C) pour les acteurs du développement territorial
→ En partenariat avec le Carrefour des Pays Lorrains

Focus sur les réunions d'information territorialisées :

Ces réunions visent à proposer aux opérateurs lorrains un panorama des aides européennes mobilisables par domaine ou champ d'intervention (approche multiprogramme et thématique). L'Autorité de gestion a souhaité « décentraliser » cette action, en travaillant à l'échelon des territoires (Pays, PETR, PNR et Sillon Lorrain). Ces réunions d'information constituent une première étape de sensibilisation, qui sera poursuivie par un travail d'accompagnement des porteurs de projet.

Une première réunion a été organisée le 26 novembre 2015 à Savonnières devant Bar, en partenariat avec le PETR du Pays Barrois, le Carrefour des Pays lorrains et en lien avec la Direccte Lorraine, le Département de la Meuse. Elle était consacrée aux programmes européens en faveur de l'emploi et de la transition énergétiques. Elle a réuni plus de 50 participants.

Les interventions à la demande des partenaires en 2014 et 2015 :

- 1^{er} octobre 2014 à Sarrebruck : « Connaître les fonds européens pour les collectivités françaises de -20 000 habitants : l'enjeu de la programmation 2014-2020 », réunion organisée par l'Euro Institut et le CNFPT – Délégation Moselle
→ Intervention sur les programmes régionaux FEDER-FSE et FEADER, sur le programme INTERREG VA Grande Région, sur les programmes INTERREG VB et C et aperçu des opportunités offertes par les programmes sectoriels.
- 16 octobre 2014 à Nancy : « Connaître les fonds européens pour les collectivités françaises de -20 000 habitants : l'enjeu de la programmation 2014-2020 », réunion organisée par le CNFPT – Délégation Lorraine
→ Intervention sur les programmes régionaux FEDER-FSE et FEADER, sur le programme INTERREG VA Grande Région, sur les programmes INTERREG VB et C et aperçu des opportunités offertes par les programmes sectoriels.
- 4 novembre 2014 à Nancy : « Programmation des fonds européens 2014-2020 : enjeux, acteurs et perspectives : l'enjeu de la programmation 2014-2020 », réunion organisée par le CNFPT – Délégation Lorraine
→ Intervention sur les programmes régionaux FEDER-FSE et FEADER, sur le programme INTERREG VA Grande Région, sur les programmes INTERREG VB et C et aperçu des opportunités offertes par les programmes sectoriels.
- 18 mai 2015 : Commission Finances du CESEL
→ Intervention sur les programmes régionaux FEDER-FSE et FEADER, sur le programme INTERREG VA Grande Région, sur les programmes INTERREG VB et C et aperçu des opportunités offertes par les programmes sectoriels.

3. La liste des bénéficiaires

Afin d'assurer la transparence quant à l'utilisation des fonds européens en région, l'Autorité de gestion a publié, le 15 décembre 2015, la liste des opérations financées dans le cadre du Programme Opérationnel FEDER-FSE Lorraine et Massif des Vosges 2014-2020. Cela représente près de 400 opérations programmées en 2015 pour un montant de plus de 63 M€.

Cette liste se présente sous la forme d'une feuille de calcul et permet aux utilisateurs de faire des opérations de tri et de recherche. Elle comprend également un descriptif de chaque opération soutenue, conformément aux dispositions du règlement communautaire. Elle peut être téléchargée depuis le site, à partir de l'adresse suivante : <http://europe-en-lorraine.eu/liste-des-projets-2/>

Le Programme de Développement Rural FEADER Lorraine 2014-2020 ayant été adopté officiellement le 24 novembre 2015, la publication de la liste des opérations FEADER interviendra à partir de 2016.

4. La charte graphique « L'Europe s'engage en Lorraine »

Afin d'assurer une meilleure visibilité aux actions de communication relatives aux programmes européens, l'Autorité de gestion a déployé une charte graphique inspirée de la charte 2007/2013 et reprenant le slogan « L'Europe s'engage ».

L'utilisation de cette charte, dont le nouveau logo « L'Europe s'engage en Lorraine », ne s'impose pas aux tiers et en particulier aux bénéficiaires.

Couverture et masque de powerpoint →



5. Les supports de communication

En tant qu'Autorité de gestion, la Région a publié en 2015 différents supports d'information et de communication, mis à disposition des porteurs de projets, ainsi que des partenaires et relais régionaux, à l'occasion de nos événementiels :

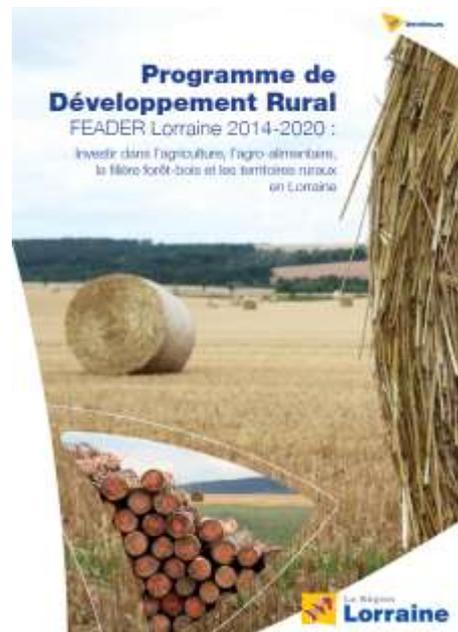


← « **Programme Opérationnel FEDER-FSE Lorraine et Massif des Vosges 2014-2020 : Mode d'emploi** »

- Un exemplaire remis à chaque participant lors de l'événement de lancement du PO FEDER-FSE et du premier comité de suivi 2014-2020
- 300 exemplaires imprimés
- Disponible en téléchargement depuis le site www.europe-en-lorraine.eu

Flyer de présentation du Programme de Développement Rural FEADER 2014-2020 →

- 1500 exemplaires diffusés lors de l'événement de lancement du PDR FEADER Lorraine 2014-2020 pendant les Terres de Jim et à l'occasion du Salon Agrimax
- Disponible en téléchargement depuis www.europe-en-lorraine.eu



Malette du participant aux couleurs du site europe-en-lorraine.eu →

- 1 sacoche
- 1 porte-bloc et 1 bloc note
- 1 stylo

Signalétiques extérieurs →

- 2 kakémonos dédiés aux programmes européens en Lorraine
- 1 kakémono dédié au PO FEDER-FSE
- 1 kakémono dédié au PDR FEADER
- 2 oriflammes consacrées aux programmes européens en Lorraine

6. Le kit de publicité à destination des bénéficiaires

L'Autorité de gestion a réalisé un « **kit de publicité des bénéficiaires des fonds européens : mode d'emploi** ». Ce document présente de manière synthétique et exhaustive les obligations de publicité auxquelles sont soumises les bénéficiaires d'aides européennes issues du PO régional FEDER-FSE et du PDR FEADER Lorraine.

Il est accompagné de plusieurs supports répondant aux caractéristiques techniques imposées par les règlements communautaires :

- des autocollants de l'emblème de l'Union européenne
- des logos FEDER, FSE et FEADER
- des modèles modifiables pour les affiches (format A3)
- des modèles modifiables pour les panneaux temporaires et permanents

Ces différents documents sont mis à disposition des bénéficiaires et téléchargeables depuis notre site (Rubrique Téléchargements / ressources documentaires).

LES ANIMATIONS ET EVENEMENTIELS :

1. Événement de lancement du PO FEDER-FSE Lorraine et Massif des Vosges 2014-2020

Le lancement du Programme Opérationnel FEDER-FSE Lorraine et Massif des Vosges 2014-2020 a rassemblé, le 5 mars 2015, près de 150 personnes à l'Hôtel de Région, lors d'un événement présidé par le Président du Conseil Régional de Lorraine, en présence de Carsten Rasmussen, chef d'unité, à la Direction Générale des Politiques Régionales à la Commission Européenne.



Cet événement a permis de présenter aux bénéficiaires potentiels, têtes de réseaux et relais d'information présents le contenu du programme régional FEDER-FSE (les types de réalisation finançables), les modalités de mobilisation des fonds, mais aussi les synergies possibles avec les autres aides européennes (PDR FEADER, programmes Interreg et sectoriels).

2. Événement de lancement du PDR Lorraine FEADER 2014-2020

Le Programme de Développement Rural FEADER Lorraine 2014-2020 a été lancé le 13 septembre 2015, lors d'une cérémonie présidée par le Président du Conseil Régional de Lorraine en présence des membres du partenariat régional (les organisations professionnelles agricoles, les chambres consulaires, les services de l'Etat, les collectivités territoriales, Agence de l'eau etc.). Cet événement a été organisé dans le cadre de la manifestation « Les Terres de Jim », qui a eu lieu du 11 au 13 septembre sur le Plateau de Frescaty.



3. Les comités de suivi des programmes européens

Le Comité de Suivi des programmes européens 2014-2020 en Lorraine s'est réuni à deux reprises en 2015 :

- **Séance du 5 mars 2015** : cette séance d'installation du Comité de suivi a été l'occasion de présenter aux partenaires les principes de fonctionnement de la nouvelle programmation (partenariat avec l'Etat, articulation entre les programmes régionaux FDER-FSE, FEADER et le PON FSE, etc.).
- **Séance du 8 juin 2015** : cette séance s'inscrit dans le souhait de l'Autorité de gestion de profiter de cette instance pour valoriser des projets soutenus par les fonds européens. N'ayant pu délocaliser cette séance à Nancy pour organiser une visite du site de Jean Lamour, ce sont les équipes de l'Institut et de l'Université de Lorraine qui sont intervenues auprès des membres du Comité de suivi. Cette présentation a été l'occasion de mettre en avant l'Institut et ses bâtiments, qui ont bénéficiés de crédits financiers importants, mais aussi de donner un aperçu des travaux de recherche effectués dans ce pôle d'excellence dans le domaine des nouveaux matériaux et nano technologies.

4. Le Joli Mois de l'Europe en Lorraine



En 2015, l'Autorité de gestion a souhaité mettre en œuvre pour la première fois, le Joli Mois de l'Europe en Lorraine. Lancé en Midi-Pyrénées depuis quelques années et repris dans de nombreuses régions, cet événementiel réunit pendant tout le mois de mai, de nombreux partenaires associatifs et institutionnels autour de l'organisation d'événements faisant la promotion de l'action de l'Union européenne sur le territoire régional.

En Lorraine, le Joli Mois de l'Europe a consisté en la promotion d'un programme régional, accessible depuis le site www.europe-en-lorraine, proposant une dizaine de manifestations organisées sur tout le territoire régional par des acteurs régionaux et locaux (par exemple : conférence-débat, stands d'informations, Village européen etc.).

Invitée par la Ville de Metz, l'Autorité de gestion a également participé à la Fête de l'Europe, organisée le 9 mai 2015, par le Collectif Mosellan du Pacte civique, en partenariat avec le Club Unesco de Metz. Présent sur le village européen situé Place d'Armes, dont l'animation était assurée par de nombreuses associations, l'Autorité de gestion a pu échanger avec le grand public présent sur les actions des programmes européens en faveur de l'emploi, l'éducation et la mobilité des jeunes.

REVUE DE PRESSE :

Tout au long de l'année et au fil de ses événements, l'Autorité de gestion communique auprès des médias, pour valoriser l'action des programmes européens sur le territoire régional. Vous trouverez ci-dessous une sélection d'articles ou reportages parus dans les médias régionaux en 2015.

France 3 Lorraine, 18 décembre 2014 :

<http://france3-regions.francetvinfo.fr/lorraine/2014/12/12/fonds-europeens-2014-2020-408-millions-d-euros-pour-la-loorraine-loorraine-611600.html>



Voir le direct

/ Lorraine

Fonds européens 2014-2020 : 807 millions d'euros pour la Lorraine

L'Union européenne investira 807 millions d'euros en Lorraine pour 2014-2020. Une somme répartie entre le Fonds de Développement Régional (FEDER), Fonds Social et le Fonds européen agricole pour le développement rural. Une hausse de 267 millions par rapport à 2007-2013.

Par Jean-Christophe Dupuis-Renard | Publié le 18/12/2014 | 15:29, mis à jour le 18/12/2014 | 15:29

83 [Partager](#) [Twitter](#) [Partager](#)



France 3 Lorraine, le 2 octobre 2015 : Le Journal de l'Emploi pour évoquer les opportunités du FEADER



La Semaine
Edition :
Date : 12/03/2015

LANCEMENT DES PROGRAMMES EUROPÉENS Une Lorraine qui FEDER

Lé jeudi 5 mars, le conseil régional a lancé le programme opérationnel FEDER-FSE Lorraine et Massif des Vosges. 400,5 millions visant à financer des projets locaux.

« Nos regards ne doivent plus être tournés vers le passé mais bien vers l'avenir, et cet avenir doit être celui de la reconquête industrielle, celui des emplois qualifiés, celui d'une économie durable et décarbonée, celui d'une région qui sait valoriser le potentiel de tous ses territoires ». Avec ces mots, Jean-Pierre Masseret a accompagné le lancement du programme opérationnel Feder-FSE Lorraine et Massif des Vosges pour la période 2014-2020. Pas simple d'y voir clair dans la jungle des programmes d'aides européennes.

Un nouvel élément est à retenir : la région Lorraine est devenue une nouvelle autorité de gestion en 2014. Elle doit donc gérer une enveloppe de 400,5 millions d'euros (336 millions FEDER, fonds européen de développement régional et 72 millions pour le FSE, Fonds social européen) sur la période 2014-2020. Le champ d'action de ce programme s'associe à d'autres sources de financement telles que le pacte Lorraine et le contrat de plan État-Région (CPER). L'intervention du Feder concernera ainsi prioritairement la recherche, l'innovation et le transfert de technologie, l'amélioration de la compétitivité des entreprises sou-



ven à l'investissement des PME, la transition énergétique et le développement des énergies renouvelables. Des domaines d'intervention identifiés dans la fameuse Vallée identifiée des matériaux et de l'énergie (VIME) au cœur de laquelle se construit le pacte Lorraine. Le volet FSE touchera, pour sa part, l'acquisition de compétences et de qualifications des jeunes et des demandeurs d'emploi.

En tout, les programmes européens représentent une manne de 407,5 mil-

lions d'euros pour la région Lorraine. Ils se placent dans le cadre du programme Europe 2020, lancé par l'Union européenne pour agir en faveur de la croissance et de l'emploi.

Par ailleurs, la région Lorraine a également un portail internet dédié aux programmes européens. Il vise à mieux faire comprendre le fonctionnement des dispositifs européens.

www.europe-en-lorraine.eu. On peut ainsi y découvrir les utilisations concrètes des fonds européens.

Le Journal de l'Emploi, Mars 2015

ACTUALITÉS

Journal de l'emploi
Mars 2015

+ FONDS EUROPÉENS 408 millions d'euros investis en Lorraine jusqu'en 2020

La Commission européenne a validé, pour la période 2014-2020, le Programme opérationnel du Fonds européen de développement régional (Feder) et du Fonds social européen (FSE) pour la Lorraine et le massif des Vosges. Porté par le Conseil régional de Lorraine, ce programme est doté d'une enveloppe de 336 millions d'euros de Feder et de 72 millions d'euros de FSE. Le développement économique, la reconquête industrielle, la création de valeur et d'emplois en Lorraine sont au cœur des initiatives qui peuvent être financées par les crédits européens. L'intervention du Feder concentre prioritairement la recherche, l'innovation et le transfert de technologie, l'amélioration de la compétitivité des entreprises (soutien à l'investissement des PME, aide à leur internationalisation...), l'accessibilité aux TIC, la transition énergétique et le développement des énergies renouvelables. Le volet FSE du programme lorrain soutient l'acquisition de compétences et de qualifications des jeunes et des demandeurs d'emploi.

→ <http://fondseuropeens.lorraine.eu>

L'Est Républicain, 17 avril 2015

express

Politique Subventions du conseil régional

Nancy. Lors de sa dernière commission permanente, le Conseil régional de Lorraine a attribué une subvention de 157.400 € à l'Association Jeunesse en plein air. De quoi financer le départ en vacances de 1.580 jeunes en 2015, à travers un dispositif d'aide.

La Région Lorraine a par ailleurs voté lors de cette

même commission permanente l'octroi de 5,144 millions d'euros de fonds européens qui bénéficieront à 43 projets, au titre de l'aide à l'innovation, du soutien à la compétitivité ou encore de l'encouragement à l'emploi des jeunes Lorrains sans qualification. « Il s'agit de tout premiers projets financés au titre du programme opérationnel Feder-FSE Lorraine et massif des Vosges 2014-2020 », précise le conseil régional.

Convention

Le plan Etat-Régions du massif des Vosges : 58 millions d'euros sur 6 ans

METZ

Ils sont six en France à bénéficier de ce traitement de faveur découlant de la loi Montagne de 1985. En leur qualité de massifs montagneux, les Alpes, la Corse, le Jura, le Massif Central, les Pyrénées et bien entendu les Vosges, bénéficient d'une politique nationale spécifique, dont la mise en place permet la bonne prise en compte de questions spécifiques à la montagne.

Le comité du massif des Vosges s'est réuni hier à Metz, sous la présidence de Daniel Béguin, vice-président du conseil régional de Lorraine, autorité de gestion du programme

opérationnel.

L'Etat, ainsi que trois Régions (Alsace, Franche-Comté et Lorraine) et sept Départements (Meurthe-et-Moselle, Moselle, Bas-Rhin, Haut-Rhin, Haute-Saône, Territoire de Belfort et Vosges) sont impliqués dans ce dispositif doté à minima d'une enveloppe de 58 M€ sur six ans (2015-2020). Chacun de ces trois niveaux y participe à même hauteur (15,3 M€). Auxquels il faut ajouter 12 M€ de fonds européens. « Jus-qu' alors, l'objectif était de compenser des handicaps. Cette fois, il est question de valoriser nos atouts et ressources », a expliqué Anne Laybourne, du Commissariat

à l'aménagement du massif des Vosges avant d'évoquer quelques exemples d'engagement. Comme le soutien à la race bovine vosgienne, la valorisation des vergers qui a débouché sur la naissance de l'AOC kirch de Fougerolles, la préservation des espèces et des espaces emblématiques comme le têtard ou la route des Crêtes ou la diversification des activités touristiques. Un secteur devenu clé pour le massif, car il crée des emplois. « Ces derniers ont augmenté de près de 4 % de 2009 à 2011 alors que le nombre d'activités de loisir est lui supérieur de 13 % », s'est réjoui Simon Barbe, secrétaire général aux affaires régionales de la pré-

fecture de Lorraine.

Le premier objectif de la convention interrégionale 2015-2020 reste cependant d'améliorer l'offre de service aux populations et entreprises a rappelé Jean-Paul Omayor, vice-président du conseil régional d'Alsace : « Ce qui passe par une meilleure accessibilité aux routes, mais aussi au numérique. » Alors que Michèle Durand-Migeon, conseillère régionale de Franche-Comté, s'est montrée très préoccupée par l'adaptation au changement climatique, prédisant au massif une augmentation de température de 2 à 5°C d'ici 2030, « ce qui ne sera pas sans effet sur le tourisme blanc, les espèces aquatiques

ou le massif forestier. »

Philippe MARQUE



Daniel Béguin, président du comité du massif. (ER)

La Liberté de l'Est - L'Est Républicain

Vosges Matin, 22 octobre 2015

6 Vosges

L'info

Quatre territoires ruraux en action dans les Vosges

Le Conseil régional, en tant qu'autorité de gestion du Fonds européen agricole pour le développement rural (Feader), a sélectionné douze territoires pour l'animation des actions Leader (Liaisons entre actions de développement de l'économie rurale) pour la période 2014-2020. Quatre sont vosgiens : les PETR (Pôles d'équilibre territoriaux et ruraux) du Pays de Remiremont, de l'ouest des Vosges, d'Épinal-Cœur des Vosges et de la Diéodatia. Les actions Leader visent à soutenir le développement des territoires ruraux. Chaque territoire propose un programme d'actions pour lequel lui est allouée une enveloppe financière. La mise en œuvre des actions Leader sera opérationnelle durant le premier semestre 2016.